

30, RUE DE NORMANDIE
92600 - ASNIERES SUR SEINE
RCS NANTERRE 751-972-134

TARIFS ANNEE 2023
OPERATIONS DE TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
LOCATIONS/ACTES/GESTION

Asnières sur Seine, le 1er JANVIER 2023

LOCATIONS D'IMMEUBLES :

HABITATION (loi du 6/07/1989) : base loyer annuel en principal

En deux parts égales entre bailleur & preneur, pour chacun d'eux6.00%5,00%

Frais d'actes (rédaction du bail, sans supplément pour l'état des

lieux, en € et en deux parts égales entre bailleur & preneur,

pour chacun d'eux ----- 677.65€ 564.69€

NB : Etant entendu, qu'en vertu de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, ces montants ne sauraient excéder, pour la part supportée par le preneur, les prix par m² de surface habitable fixées respectivement à :

Décret du 6/08/2014

Constitution de dossier & rédaction du bail : 12€, 10€ et 8€/m², zones très tendues, tendues et autres,

Etat des lieux : 3€/m² toutes zones confondues

LOCAUX COMMERCIAUX/PROFESSIONNELS :

Base loyer annuel en principal

Pour la recherche d'un preneur :

En deux parts égales entre bailleur & preneur, pour chacun d'eux15,05%12,54%

Frais d'actes (si recherche de locataire accomplie, comprise), sinon :

<http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/6972-notaires-les-tarifs-s1-et-s2#tarif-s2> Emoluments dégressifs : Base : loyer annuel X nombre d'années restant à courir X coef 0.85 (avec un minimum HT de 600€)

BASE :

- tranche de 0 à 6500, taux 1.972 % 128.18
- tranche de 6500 à 17000, taux 1,085% 113.92
- tranche de 17000 à 30000, taux 0.74% 139.62
- tranche de 30000 à ∞, taux 0.542% ?

I GESTION COURANTE :

Honoraires de Gestion proportionnels forfaitaires :

Taux pratiqués (assiette : loyers charges et taxes encaissés):

TERMES MENSUELS (LOYERS + TAXES & CHARGES)
(pour un lot)

TAUX H.T.

de 230.00 à 1000.00 €	6.00 %
de 1000.00 à 1600.00€	5.00%
> à 1600€, nous consulter.	

Ia) SI SOUSCRIPTION ASSURANCE LOYERS IMPAYES (GLI) :

Garantie SERENIS, pour les carences locatives taux de l'assureur (Assiette : loyers charges et taxes quittancés) :	2,50%	2,50%
.....	HT	TTC
Supplément pour gestion Garantie Loyers Impayés (Assiette : loyers charges et taxes encaissés)	0.30%	0.36%
Supplément comptes mensuels (par mois)-----	16.13€	19.35€
Gestion des sinistres :		
Carences locatives, déclaration sinistre et suivi dossier	80.92€	97.10€
Autres sinistres (IARD) (sauf RV expertises)	NEANT	

II PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES OPTIONNELLES

Fiscalité :

Constitution de la déclaration de revenus fonciers	156.53€	187.84€
(Prestation optionnelle, tarif pour une fois l'an)		
Demande de dégrèvement (en REC/AR pour Taxe habitation Sur la vacance etc... et par rôle)	79.31€	95.17€

Vacations horaires :

Au temps passé, pour prestations exceptionnelles à la requête du mandant, telles qu'assistance aux expertises d'assurance ou judiciaires, commissions de conciliation, assemblées de copropriété, constitution des dossiers de procédures judiciaires exceptionnelles (à l'exception des recouvrements de loyers), études fiscales etc...

Par heure	143.97€	172.76€
-----------------	---------------	---------

Procédures Judiciaires :

Ouverture du dossier, 1ere phase : Assignation	108.56€	130.27€
Clôture dossier, 2 ^{ème} phase : Exécution	108.56€	130.27€
Requête en injonction de payer (avec demande de signification et d'exécution)	230.94€	277.13€
Recours gracieux (si défaut de concours de la force publique) le 1 ^{er}	471.88€	566.25€
Recours gracieux (si défaut de concours de la force publique) les suivants	151.19€	181.43€

Renouvellement des baux d'habitation avec loyer réévalué :

Notification, recherches des références et suivi jusqu'à commission Par dossier	126.48€	151.77€
--	---------------	---------

Traitement d'Avis à Tiers Détenteurs

(Créanciers munis d'un titre, ou Administrations habilitées), par ATD	104.14€	124.97€
---	---------------	---------

Gestion des diagnostics Obligatoires

(Demande, renouvellement, par local)	59.51€	71.42€
--	--------------	--------


Gestion des polices PNO

(Par immeuble et ligne de prime)	9.44€	11.33€
--	-------------	--------

Frais Divers

Lettre recommandée avec demande d'avis de réception	9.72€	11.66€
Constitution dossier demande subvention à l'ANAH	143.97€	172.76€

→ **Le mandataire sera susceptible**, de recouvrer sur le(s) locataire(s) des biens donnés à gérer des frais et débours tels que frais d'acheminements de quittances ou de relances ou mises en demeure. Il est convenu, qu'en pareille hypothèse ils seront acquis au mandataire par exception à l'article 1993 du code civil.

SIRET 326 634 995 000 38 APE 703C
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR36326634995
CARTES PROFESSIONNELLES N°06.92N.342 (G 436 & T 2067) par PREFECTURE HAUTS DE SEINE
CAISSE DE GARANTIE DE LA  : 13929Q

ACCEPTANT LES SOMMES DUES PAR CHEQUES LIBELLES A SON NOM EN SA QUALITE DE MEMBRE D'UN CENTRE AGREE PAR L'ADMINISTRATION FISCALE